

Contexte :

La FCPA s'implique de plus en plus dans la mise en place et le développement d'actions relatives à la mission de coopération nationale et internationale et/ou de mobilité.

Cette mission est transverse à l'EPL. Elle est exercée sous l'autorité du chef d'établissement. Le référent désigné est Mme Marchand Claire.

Missions :

- Informer les apprenants et favoriser leur mobilité
En collectant les informations relatives aux projets (veille), en valorisant les expériences passées
- Informer les équipes pédagogiques
En échangeant avec les collègues sur les plus-values apportées par la mobilité des apprenants, en essayant de les mobiliser sur des projets
- Elaborer et proposer un plan d'action en collaboration avec la direction
En proposant en fin d'année, un projet pédagogique prévisionnel en France ou à l'Etranger pour l'année scolaire suivante.
- Coordonner la démarche de mobilité au sein de l'EPL pour l'ensemble des publics
Recherche de partenariat au sein des différents réseaux nationaux et internationaux selon différentes modalités dont des déplacements à l'étranger.
Participation au réseau ELANNA de Nouvelle aquitaine afin de mobiliser des fonds européens (ERASMUS)
Mobilisation des financements (familles, entreprises, Conseil régional)
- Procéder au suivi administratif et financier des différentes actions
Réaliser ou aider les collègues investis à respecter les procédures (conventions de stages, conventions avec les partenaires, demande de financement, bon de commande, réservations etc....) en lien avec la secrétaire générale et les secrétaires des différents centres.
Réaliser ou aider les collègues investis à réaliser les bilans pédagogiques et financiers
- Evaluer les actions de coopération ou de mobilité et communiquer
Bilan avec les apprenants au retour des mobilités, valorisation des actions dans la presse, sur les réseaux sociaux (internet, facebook, instagram)

Date, 10/6/21 à Thuré

Signature

